

# Givry *Infos*

Bourgogne

Praxyval : c'est gagné !  
Analyse du jugement  
en page 3.

N° 197 - Juillet-août 2011

## ▲ Editorial - Victoire mais vigilance...

Le mois dernier, je terminais l'éditorial par : «Un beau mois de juin en perspective qui, nous l'espérons tous, devrait se conclure par une issue favorable dans le dossier Praxyval».

La date du 16 juin sera à retenir : la bonne nouvelle est arrivée. Les juges du Tribunal administratif de Dijon nous ont donné raison et, sans aucune ambiguïté, ils ont annulé l'arrêté préfectoral délivré à Praxyval. Cette victoire a été obtenue grâce à l'union indéfectible des quatre requérants, à notre détermination et au soutien des habitants de Givry et des communes environnantes. Je tiens à les en remercier personnellement.

Bien sûr, un appel de cette décision est toujours possible, alors restons vigilants....

Le 23 juin, le Conseil communautaire a adopté de nouveaux statuts qui prévoient la prise de nouvelles compétences. Nous sommes plus particulièrement concernés par la prise des compétences « eau potable », « assainissement », « tourisme » et « petite enfance ». La parole est maintenant aux 39 conseils municipaux du Grand Chalon qui doivent délibérer sur ces changements importants avant le 23 septembre 2011. Juin, c'est aussi la fête de la musique. L'harmonie municipale de Givry a donné un concert de qualité dans le jardin de la « Résidence aux sept fontaines » devant un auditoire nombreux et ravi.

Au moment où vous découvrez ce numéro de Givry Infos, les Musicaves battent leur plein. De nouvelles découvertes musicales vous attendent au cours de cette édition 2011.

Je vous souhaite de très bonnes vacances, moments privilégiés pour se ressourcer, oublier les vicissitudes de la vie et se reposer en famille ou entre amis. Mes pensées vont plus particulièrement à celles et ceux qui ne pourront pas partir cet été.

Votre Maire, Daniel Villeret

En avant  
La musique

3 et 4  
septembre

BAL  
Fête Foraine  
Défilé  
Folklore  
Buvette  
Restauration  
Artisanat  
Exposition  
Volontaires  
Brocantes

givry  
en  
fête

ENTREE GRATUITE  
Renseignements Office de Tourisme 03 85 44 43 36

Que vous partiez en vacances ou que vous restiez à Givry, dès à présent, notez les dates des 3 et 4 septembre, Givry en fête vous mettra en forme pour la suite de l'année ! Voir les détails de l'évènement page 5.

**SOMMAIRE EN PAGE 2**

## ▲ Zoom

Dans un vase, il y avait de l'eau  
Dans l'eau, un ciel  
Et le ciel était beau...  
Infinis paysages, pays sages.

Dans le ciel un avion,  
Dans l'avion un pilote  
Qui tournait en rond...  
Infinis paysages, pays sages.

Le pilote regardait  
Le ciel et la mer,  
Le pilote enviait...  
Infinis paysages, pays sages.

L'avion eut des ratés,  
Piqua vers la mer  
Et commença à brûler...  
Infinis paysages, pays sages.

Le pilote s'éjecta  
Et tomba sur une île  
Il commença à l'explorer avec une navaja...  
Infinis paysages, pays sages.



Paul Vignat, élève du cours moyen à l'école Lucie Aubrac a obtenu le 1<sup>er</sup> prix du concours de poésie «Infinis paysages, pays sages» avec *Zoom* dans la catégorie enfants. Le 1<sup>er</sup> concours de poésie de Givry s'est déroulé du 7 février au 31 mars 2011 sous l'égide de la bibliothèque.

Dans l'île, une mer  
Dans la mer des poissons  
Qui nageaient dans le vase de ma mère...  
Et je sortis ma tête du vase...

Paul Vignat

## ▲ Festival des p'tits loups

Samedi 8 octobre - 10 h-12 h / 14 h-18 h

Une avalanche d'animations et de surprises pour les 0-6 ans : cuisine géante, train à histoires, ateliers créatifs, éveil corporel et motricité, déambulation musicale pour masser les oreilles des petits et des grands qui veulent bien écouter le non important... des jeux de société, un espace animaux... Venez en famille ! Programme détaillé dans Givry Infos de septembre.

Festival organisé par les services Petite enfance : Multiaccueil, Relais intercommunal, Centre de loisirs, avec la bibliothèque et le service Communication. Salle des fêtes et alentours, entrée libre.

# Les essentiels du Conseil municipal du 15 juin

## ▲ Ajustements du budget en cours d'exécution

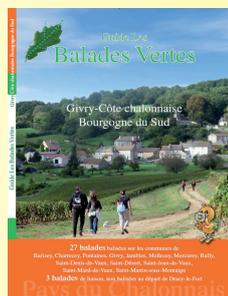
L'augmentation des crédits de fonctionnement, de 18 610,00 €, est compensée par une diminution du virement à la section investissement pour la même somme. La baisse du virement à la section investissement est plus que compensée par 27 260 € de subventions du Grand Chalons et 8 150 € supplémentaires liés à la vente des terrains des carrières rouges et des propriétés des 2 et 3 rue de l'Hôtel de ville.

Ces nouveaux crédits permettront de financer le "Festival des p'tits loups" qui sera organisé le 8 octobre à Givry (voir page 1) et des travaux supplémentaires dans la forêt, demandés par l'ONF. 5 700 € sont alloués à l'achat de tables pour le nouveau restaurant scolaire.

L'augmentation des crédits d'investissement permettront de financer la réfection des jeux dans le parc d'Oppenheim, le supplément pour la réfection d'un court de tennis, l'installation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, salle Poncey en mairie, et les avenants liés à la construction du restaurant scolaire.

4 votes contre et 23 pour.

Chaque conseiller municipal se verra offrir le "Guide des balades vertes de Givry-Côte chalonaise" qui vient d'être édité par l'Office de tourisme. Le Conseil municipal de Givry rejoint ainsi



l'initiative d'autres communes du territoire de l'OT engagées dans la promotion de notre territoire. Avec ses 30 balades illustrées, ce guide ouvre nos campagnes à la découverte des visiteurs. Il en coûtera ainsi 216 € au budget municipal. C'est aussi le moyen de soutenir l'action de l'Office de tourisme.

## ▲ Ajustements des subventions

1 000 € sont accordés à l'école élémentaire Lucie Aubrac pour des voyages scolaires, 600 € pour les déplacements exceptionnels du club de rugby lors des phases finales du championnat de France et 400 € pour le VTT club pour l'organisation de la course cycliste la "Route de Saône-et-Loire".

2 abstentions pour la subvention à l'école primaire et unanimité pour les autres subventions.

## ▲ La préfecture veille sur les comptes des municipalités

La preuve, elle a décelé au niveau de la sixième décimale une incohérence sur les variations des taux de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe d'habitation. Elle a aussi constaté qu'un élu n'avait pas pu donner son avis sur le compte administratif étant représenté par le maire, qui doit se retirer lors du vote.

Le compte administratif 2010 a été à nouveau soumis au vote du conseil municipal : unanimité.

Les taux d'imposition 2011 ont été soumis au vote du conseil municipal :

4 oppositions et 23 voix pour.

## ▲ Les locaux et terrains de l'ancienne école de Poncey sont désaffectés

Suite à l'avis favorable du préfet, le Conseil municipal s'est prononcé sur la désaffectation de ces biens immobiliers à l'Education nationale.

A terme, il est prévu la déconstruction du préfabriqué. La réutilisation des locaux du bâtiment principal sera intégrée à la

réflexion globale sur l'affectation de l'ensemble des locaux municipaux.

5 abstentions et 22 voix pour.

## ▲ Nouveaux règlements pour l'assainissement collectif et pour les cimetières

A noter la remarque humoristique d'une conseillère municipale qui souligne que le règlement des cimetières est plus long que celui concernant l'assainissement. De là à conclure que votre municipalité se soucie davantage des défunts que des vivants, il y a un pas qu'il faudra s'abstenir de franchir. La gestion des cimetières comporte effectivement de multiples facettes qu'il convenait de préciser.

Unanimité.

## ▲ La bibliothèque s'allège des ouvrages périmés

La bibliothèque propose la destruction de 1504 ouvrages, très abîmés ou périmés, dans la mesure où il n'est pas dans sa mission de constituer des archives.

Unanimité.

## ▲ CLECT : bilan des travaux préparatoires pour l'étude des transferts de compétences

Au total un peu plus de 14 millions d'€ passeraient du budget des communes vers le budget du Grand Chalons à partir de 2012. Rappelons que le budget principal du Grand Chalons est d'environ 100 millions d'€.

Information fournie par Valérie Le Dain. Voir aussi, en page 3, les échos du Conseil communautaire du 23 juin.

## ▲ Transfert de compétences et limites de l'intercommunalité au programme du Conseil municipal du 12 juillet...

Le 12 juillet, le Conseil municipal devra se prononcer sur les compétences transférées au Grand Chalons. La question du départ et surtout de l'entrée de nouvelles communes dans la communauté d'agglomération sera également débattue. Information de Daniel Villeret. Voir aussi, en page 3, les échos du Conseil communautaire du 23 juin.



## ▲ Sommaire

### Conseil municipal ■ Page 2

Ajustement du budget • Ajustement des subventions aux associations • La préfecture veille • Désaffectation de l'école de Poncey • Nouveaux règlements pour l'assainissement et les cimetières • La bibliothèque s'allège d'ouvrages périmés

### Praxyval : victoire et pondération ■ Page 3

Communiqué

### Conseil communautaire ■ Page 3

Vote des transferts de compétences

### Actualité municipale : travaux d'été ■ Page 4

### Tribune libre ■ Page 4

### Je, tu, il : renovons nos logements ■ Page 5

### Culture, animations, associations ■ Pages 5 à 7

### Agenda ■ Pages 7 & 8

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr) Demandez votre abonnement à l'Infolettre municipale à [communication.givry@orange.fr](mailto:communication.givry@orange.fr)

# Praxyval : Victoire et pondération

Le texte suivant est un communiqué des quatre requérants :

commune de Givry, association Protection de la Côte chalonnaise, Union des producteurs de Vins de Givry, Confédération des appellations des vigneronns de Bourgogne

Le Tribunal administratif de Dijon a rendu son jugement le 15 juin 2011. L'arrêté préfectoral autorisant l'installation d'une usine de traitement de produits industriels et ménagers dangereux à Givry par Praxyval a été annulé. C'est une incontestable victoire, mais il convient de rester prudents et mobilisés.

Un grand merci d'abord à toutes celles et à tous ceux (bénévoles) qui ont soutenu et soutiennent activement la défense de la Côte chalonnaise. Un grand merci également à notre avocat, Maître Lionel Brard, qui a su analyser, traduire et présenter nos arguments de manière convaincante au tribunal.

L'unité indéfectible des 4 requérants et de toute la population est un facteur essentiel du résultat obtenu. Le remarquable travail d'équipe a permis de mettre en évidence les dangers et les carences du dossier.

Une communication régulière a permis de maintenir la forte mobilisation des adhérents et des sympathisants de Protection de la Côte chalonnaise pendant les longs mois de procès. Ce combat a été porté, dès le début, par la recherche de l'intérêt général de toute une population menacée pour sa santé, sa vie économique, son environnement. L'opposition au projet a été motivée par ses caractères techniques et juridiques irrationnels et non par une animosité particulière vis-à-vis d'une entreprise ou de personnes. Par ce jugement, la voix de la raison l'a emporté.

Les requérants tiennent à souligner, d'une part, une décision indépendante de la justice à deux reprises (en référé et sur le fond) et, d'autre part, l'extrême rigueur des juges pour leur faculté à étudier et à décortiquer des paramètres techniques hautement complexes. Cette décision garantit la pérennité de l'activité viticole et de ses appellations, importantes pour l'économie locale.

Cependant il convient de demeurer prudents et mobilisés.

Nos adversaires disposent d'un délai de deux mois pour faire appel de cette décision, ce qui

conduirait à un nouveau procès. Seule la mobilisation, qui a prévalu pendant trois ans, pourrait à nouveau faire obstacle à la menace que constitue l'implantation de cette installation.

Par ailleurs, le terrain prévu pour cette usine de traitement de produits industriels et ménagers dangereux, demeure la propriété de Praxyval. Nul ne sait la destination que son propriétaire veut lui donner, au cas où il renoncerait au projet actuel. En clair, il nous faut rester vigilants tant que nous ne connaissons pas la destination finale de ce site.

En conclusion, notre action s'inscrit dans le long processus de développement durable de la Côte chalonnaise. Nous espérons et voulons participer à la construction d'un avenir cohérent et porteur d'espoir pour les générations futures de notre région. Nul doute que toutes celles et tous ceux qui ont soutenu ce mouvement dans la recherche de l'intérêt général répondront présents pour ces nouveaux défis.

Merci à tous pour votre soutien indéfectible !

## Echos du Conseil communautaire du 23 juin à Chalon-sur-Saône

### "Si la commune est notre patrie, la Communauté d'agglomération est notre avenir"

C'est par ces mots que Françoise Verjux Pelletier, adjointe au maire de Chalon, a conclu son intervention lors du débat sur la délibération 47 à propos des transferts de compétences des communes vers la Communauté d'agglomération.

Nous vous proposons ici le texte présenté au vote des conseillers.

Il est demandé au Conseil Communautaire :

\* De prendre acte des compétences obligatoires suivantes :

- développement économique,
- aménagement de l'espace communautaire,
- équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire,
- politique de la ville dans la communauté.

\* D'approuver, au titre des compétences optionnelles, le toilettage et le transfert des compétences suivantes :

- action sociale d'intérêt communautaire dont un service public de la petite enfance,
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- voirie d'intérêt communautaire.

\* D'approuver au titre des compétences facultatives, le toilettage et le transfert des compétences suivantes :

- urbanisme,
- traitement des déchets,
- eau,
- protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- développement de l'intermodalité entre les différents types de transports,

- enseignement supérieur,
- développement numérique,
- tourisme,
- cohésion sociale,
- échanges internationaux et coopération décentralisée,
- soutien aux activités culturelles,
- soutien aux activités sportives,
- travaux divers

\* De valider le projet de statuts de la Communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne tel qu'annexé.

Cette délibération a donné lieu à de nombreuses interventions de la part des conseillers. Ils ont approuvé la méthode, le débat démocratique, les travaux de la CLECT qui ont permis de réaliser un pré-chiffage des compétences à transférer afin d'en faciliter le choix.



D'autres sentiments se sont exprimés sans jamais rejeter cette délibération :

\* La frustration : certains conseillers auraient souhaité que l'entretien de la voirie soit transféré. Mais la mise en place d'ateliers décentralisés n'était pas mûre dans les esprits. Et puis il y a aussi les personnes âgées et l'action sociale où les propositions ne vont pas assez loin.

\* Le soupçon : le coût de ces transferts sera

équilibré par une augmentation des impôts. Le Grand Chalon a effectivement prévu une enveloppe de 650 000 € pour limiter les ponctions sur les budgets des communes. Cette enveloppe sera prise sur des économies de fonctionnement qui devront être réalisées en 2012. Le président de la Communauté d'agglomération, Christophe Sirugue, s'est engagé à ne pas augmenter l'impôt ménage à niveau de service constant.

\* La crainte : si la coordination du développement urbain est demandée, en revanche le PLU intercommunautaire est perçu comme une atteinte au libre arbitre des communes. Christophe Sirugue a rappelé que nous disposons déjà du SCOT (schéma de cohérence territoriale) et d'autres outils pour organiser le développement urbain. Or aucun de ces outils ne s'est révélé efficace pour permettre une véritable coordination à l'échelle du territoire.

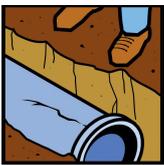
\* Un débat tronqué : la délibération n'appelle qu'un seul vote pour l'ensemble des compétences transférées. Mais il a été rappelé que le projet de territoire a été voté à l'unanimité moins une abstention il y a un mois et que les prises de compétences qui en découlent ne peuvent pas être dissociées.

Mais dans l'ensemble, les clivages politiques habituels ont cédé le pas, face aux enjeux qui se présentent à notre Communauté d'agglomération et à nos communes.

La délibération a été approuvée par 72 pour et 13 abstentions.

Le texte complet de cette délibération est disponible sur le blog municipal. Il peut également être consulté en mairie.

## ▲ Extension du collecteur d'eaux pluviales boulevard Saint-Martin



Suite aux travaux sur le collecteur d'eaux pluviales réalisés boulevard de Verdun en 2009, il s'agit de poursuivre la construction de cet ouvrage boulevard Saint-Martin vers le lavoir des Bois Chevaux. Cette année, c'est le tronçon entre le carrefour avec la rue de Cluny et la rue des Tanneries qui sera réalisé. La municipalité présente ses excuses pour les désagréments causés pendant les travaux, qui devraient être terminés fin septembre.

## ▲ Revêtements de chaussées

Il est prévu trois semaines de travaux jusqu'à la mi-juillet pour :

- le Chemin des Tilles, la rue de la Planchette entre l'avenue de Mortières et le dos d'âne à l'entrée du hameau,
- la rue de la Saulgeot entre la fin de l'agglomération et la station d'épuration,
- la route de Fontaine couverte entre la fin de l'agglomération jusqu'à l'entrée de la forêt (2 km),
- la rue du Moulin Madame, depuis Moulin Madame jusqu'à la limite de la commune.
- deux reprises sont prévues rue de l'Arcy, l'une suite à la mise en alignement et l'autre pour réparer une bande de chaussée ruinée par les nids de poules.

## ▲ Travaux de peinture

Les volets de l'immeuble de la Croix blanche et les huisseries de l'Office de tourisme, 2 rue de l'Hôtel de ville, seront repeints.

## ▲ Travaux dans les écoles

En plus des travaux d'entretien courant, les toitures en «shingle» de l'école maternelle seront remplacées par des tuiles, une classe de l'école élémentaire sera entièrement refaite.

## ▲ Restaurant scolaire

Avec les branchements du nouveau bâtiment sur les réseaux, il reste quelques semaines pour les finitions intérieures, installer les équipements et meubler la salle pour être prêts pour la rentrée. Les vacances seront studieuses du côté du restaurant scolaire...

# ▲ Tribune libre

## ▲ Majorité pour Givry

### Le transfert de compétences, c'est la mise en œuvre de nouvelles solidarités.

Depuis plus d'un an, les élus du Grand Chalon travaillent à la possibilité d'étendre les compétences du Grand Chalon en en reprenant certaines, exercées aujourd'hui par les communes.

Le projet du Grand Chalon pour une communauté d'agglomération attractive, solidaire, écologique, responsable et ouverte a été débattu lors des Conférences territoriales réunissant les conseillers municipaux des 39 communes et lors des six réunions de secteurs ouvertes au public, dont une a eu lieu à Givry.

Transfert de compétences ne signifie pas perte de compétences. Givry est tout autant partenaire du Grand Chalon que n'importe quelle autre commune de la communauté d'agglomération. Certains diront que le pouvoir des élus givrotins sera dilué dans un ensemble plus vaste et qu'ils ne pourront plus entreprendre pour les habitants de Givry. D'autres voient déjà le Conseil communautaire et la technocratie communautaire prendre le pouvoir et imposer ses points de vues.

Mais aujourd'hui, où en sommes-nous ? Un sixième des recettes budgétaires communales viennent des dotations, soit plus d'un million d'euros, plus du quart du budget de fonctionnement de notre commune. En 2011, ces recettes ont baissé de près de 60 000 € par rapport à 2010. Et il y a fort à parier que ce mouvement se poursuive, en particulier parce que l'Etat a décidé de faire payer aux collectivités territoriales la grave crise budgétaire qu'il traverse.

C'est ainsi que l'Etat se décharge de ses responsabilités sur les collectivités locales, qu'elles soient régionales, départementales ou communales. Alors que faire ?

Augmenter encore les impôts locaux ? Nous replier sur nous-mêmes ? Abandonner tout projet ?

Le transfert de compétences est d'abord un projet de combat pour une meilleure gestion des ressources : c'est faire à plusieurs ce que les communes ne peuvent plus faire seules et c'est offrir à l'échelle du territoire du Grand Chalon de véritables services publics pour la petite enfance, l'eau potable et l'assainissement, pour ne prendre que quelques exemples.

Transfert de compétences ne signifie pas abandon de compétences mais réellement mise en œuvre de nouvelles solidarités entre les communes du Grand Chalon.

C'est la raison pour laquelle les élus de la majorité soutiennent ces transferts de compétences. Ils y voient l'opportunité d'améliorer et de rendre homogènes les services publics tout en optimisant leurs coûts pour toute la population du territoire. Ce bouleversement a une exigence : la nécessité de s'impliquer fortement dans la gouvernance et dans les décisions prises.

## ▲ Réunis pour Givry

A l'ordre du jour du Conseil Municipal, le 15 juin dernier, la désaffectation des locaux de l'Ecole de Poncey, point parmi d'autres mais qui a cependant mobilisé une délégation des habitants de Poncey.

En clair, maintenant que la fermeture de l'école est actée, la Mairie de Givry a souhaité procéder à la désaffectation des locaux et en a fait la demande auprès des services de l'Etat qui ont donné leur accord pour que le Conseil Municipal se prononce à ce sujet.

Cela paraît simple. Toutefois, après la désaffectation, il faut envisager la ou les destinations futures de ces bâtiments.

Le Groupe Réunis pour Givry a demandé ce qu'il était prévu : aliénation éventuelle, délais quant aux décisions, affectations envisagées, association des habitants de Poncey à la réflexion.

Sur tous ces points, les réponses sont les suivantes :

- 1) quant aux délais : les décisions seront prises durant le second semestre 2011
- 2) les demandes d'utilisation sont nombreuses, le service association les prendra en compte
- 3) oui, la mairie associera les habitants de Poncey à sa réflexion, les demandes seront entendues, qu'elles concernent un éventuel pôle viticole, le siège social de l'association 123 Poncey, l'école de musique...

Au moment du vote, une abstention notoire au sein de la majorité nous laisse perplexes. Dissension au sein de la majorité ? Tout est-il déjà «bouclé» ? A suivre ...

Pour conclure : une note optimiste avec le dossier Praxyval. On a gagné ! Tous ensemble, à des titres divers, mais le résultat est là !

# Je, tu, il : Rénovons nos logements pour un habitat de qualité

Démarré en octobre 2010, l'OPAH Plaine Sud et Côte Chalonnaise couvre 19 communes dont Givry, pour une durée de 4 ans.

Portée par le Grand Chalon et l'ANAH, cette opération se fixe pour objectif d'aider les propriétaires à améliorer le confort et la qualité des **logements privés anciens, occupés ou vacants**.

Sur le périmètre de cette OPAH, les partenaires de l'opération se sont fortement mobilisés pour mettre en place un système d'aides techniques et financières, qui est à la fois attractif et **adapté à la situation de chacun**.

**Une aide aux travaux pour un logement économe et écologique.**

L'ANAH a placé l'amélioration des performances thermiques des logements au centre de ses priorités. Les travaux d'économie d'énergie (chauffage, isolation, menuiseries, ventilation...), sont subventionnés à hauteur de 20 % ou 35 %

selon ressources et bénéficient désormais et sous certaines conditions d'une Aide de Solidarité Ecologique de 1 600 € de l'ANAH et de 500 € du Grand Chalon notamment.

**Et toujours, des aides pour des logements confortables et accessibles.**

Si l'OPAH propose des solutions pour améliorer le confort et la sécurité des logements ou pour les adapter à la perte d'autonomie des ménages, elle peut également intervenir pour les logements locatifs ou les logements vacants dégradés.

**N'hésitez pas : conseil et assistance sont gratuits pendant l'OPAH.**

URBANIS est une équipe de spécialistes de l'habitat, chargée d'apporter les **conseils techniques, administratifs et financiers** aux personnes ayant un projet de travaux et souhaitant étudier les possibilités de bénéficier du dispositif d'OPAH.

**Point d'étape**

Un premier bilan sur les trois premiers mois

de l'opération a montré une bonne fréquentation des permanences, pour de l'information, du conseil ou des visites. Une dizaine de dossiers pour des projets de travaux variés a d'ores et déjà été déposée auprès de l'ANAH.

Des permanences d'accueil (à votre choix) et d'information hebdomadaires sur cinq communes du périmètre (Charrecey, Givry, Marnay, Mercurey et Rully) sont mises en place jusqu'au 31 juillet - Attention pas de permanences au mois d'août :

**Tous les jeudis matins** Mairie de Givry de 10 h à 13 h.

Pour toute information, contacter :  
URBANIS, Animateur  
7, Rempart Saint-Pierre - 71100 Chalon-sur-Saône - Tél : 03.85.93.27.29

\* Aide de Solidarité Ecologique (ASE) : voir critères d'éligibilité Anah et gain de la performance thermique de 25 % minimum.

## Culture, animations, associations



### GIVRY en fête

#### Le Samedi

Fête foraine  
Buvette/ restauration

**4** **PODIUM DE L'ÉGLISE**  
A partir de 16h  
- Duo Brassens  
- Chor'homs  
- L'Attitude

A partir de 20h  
- Animations musicales sur les stands de restauration des associations  
- **BAL POPULAIRE**

**7** **RUE DE LA RÉPUBLIQUE à 18h**  
- L'Attitude

**2** **PODIUM HALLE RONDE**  
De 17h30 à 1h  
- Michel BALLY & son orgue de Barbarie  
- Claudette et Denis le magicien

#### Le Dimanche

**1** **DEPART DU DÉFILÉ 14h30**  
avec toutes les compagnies présentes sur les podiums le dimanche + Les Vénitiens

**2** **PODIUM HALLE RONDE**  
A partir de 16h  
- L'Attitude  
- La Côte chalonnaise  
- Yakatapé et ses danseuses brésiliennes

**3** **PODIUM DE LA POSTE**  
A partir de 16h  
- Givry Starlett Club  
- Harmonie de Givry

**4** **PODIUM DE L'ÉGLISE**  
A partir de 16h  
- Arcadanse  
- Diabolik Musik

**5** **PARC G. LAPORTE**  
Exposition de voitures anciennes

**6** **PARC OPPENHEIM**  
Brocante avec buvette

**3** **PLACE DE LA POSTE à 18h30**  
"lâcher de ballons" action humanitaire organisée par l'association Femmes solidaires

+ Marché artisanal dans les rues toute la journée

Fête foraine/ buvette/ restauration/ artisanat/ brocante

## Été : horaires des services municipaux

**Bibliothèque** - Du 4 au 31/07, la bibliothèque sera **ouverte** du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h ; **fermée** du 1<sup>er</sup> au 27/08 (Pour le mois d'août, chaque abonné pourra emprunter 8 livres et 4 bandes dessinées. Retour des livres avant le 19 septembre).

**Relais intercommunal «La passerelle des petits»** - Fermé 01/07, les 14 et 15/07 et les 20, 21 et 22/07 puis du 1<sup>er</sup> au 31/08.

**Multiaccueil Gribouille-Patouille** - Fermé du 1<sup>er</sup> au 26/08, **accueil des familles** le 30/08.

**Passerelle Jeunes** - Ouvert du 04/07 au 27/08, **fermeture** en septembre. **Rentrée** le mercredi 5 octobre.

**Centre de loisirs - accueil du mercredi** - Fermé du 26/08 au 20/09, reprise le 21/09 avec inscriptions du 29/08 au 02/09 (pour sept. + 4<sup>ème</sup> trim.).

**Mairie** - Du 15/07 au 14/08, mairie **ouverte** du lundi au samedi, de 9 h à 12 h.

**Permanence des élus** - Fermée du 14/07 au 13/08.

**Permanence OPAH** - Reçoit en juillet, **fermée** en août

**Office de tourisme** - De juin à septembre, **ouvert** 7/7j de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

## Bibliothèque infos

**Nouveaux romans** : Cette vie ou une autre, Dan Chaon • Colères, Lionel Duroy • La nuit morave, Peter Handke • La mémoire égarée, Samantha Harvey • Arrêtez-moi là ! Ian Levison • Une nuit, sur la mer, Patricia Mac Donald • Terreur grande, Jean-Pierre Milovanoff • Dent pour dent, Frédérique Moly • Sept histoires qui reviennent de loin, Jean-Christophe Rufin • Les lueurs du sud, Danielle Steel • Cent portes battant aux quatre vents, Sigurdardottir Steinunn • L'armée furieuse, Fred Vargas.

**Nouveaux romans en gros caractère** : Le testament d'Ariane, Françoise Bourdin • Sans un adieu, Harlan Coben • Le trésor de la Nore, Martine Alix Coppier et Jean-Michel Thibaux • Un garçon simple, Philippe Grimbert • Cet été-là, Véronique Olmi • Du bois pour les cerueils, Claude Ragon.

**Nouveaux documentaires** : La Loire à vélo : de Nevers à l'Atlantique, Virginie Brancotte • Sauvez votre argent ! mon régime santé pour vos économies, Marc Fiorentino • La Saône-et-Loire sous la quatrième république : 1946-1958, Alain Monnet • Les mots de ma vie, Bernard Pivot • L'univers expliqué à mes petits enfants, Hubert Reeves • Au cœur de l'anti-terrorisme, Marc Trevidic • Blah !, blah ! : une anthologie du slam • Le Grand Dijon... à pied • Au cœur de la terre

## 5 bancs pour admirer Russilly

Russilly & Compagnie, en collaboration avec la municipalité, a installé cinq bancs pour mieux admirer le hameau et ses coteaux.



## ▲ Renaud Contet en juillet à Givry



renaud contet  
dessin peinture sculpture

En collaboration avec Art Images et la municipalité, l'ASDEC et l'Office de tourisme accueillent Renaud Contet à Givry pour deux expositions exceptionnelles :

- Sculpture à l'église de Cortiambles du 17 au 31 juillet, ouvert tous les jours de 15 h à 19 h.
- Dessin, peinture et sculpture à la Halle ronde du 20 au 31 juillet, ouvert tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

**Renaud Contet vous invite à dessiner :**

Renaud Contet propose deux ateliers de dessin pour tout public, adultes et enfants accompagnés, les week-ends des 23 et 24 juillet et des 30 et 31 juillet à l'église de Cortiambles de 15 h à 19 h : inscription à l'office de tourisme au 03 85 44 43 36. Tarif 20 €, matériel fourni.

## ▲ L'été pour jouer au Tennis

### • Stages tennis en juillet

ouverts à tous, avec Karl Jory (BE 2/6), toutes les semaines de juillet, du lundi au jeudi.

entre 6 et 12 ans : 13 h 30 - 15 h

à partir de 13 ans : 15 h - 16 h 30

**Tarifs** licencié club : 42 €, non licencié : 47 €

**Renseignements** et inscriptions :

karlitolcrapaud@orange.fr • 03 36 91 17 30

### • Cartes d'été valables jusqu'au 30 septembre

adulte : 30 € ; jeune - de 18 ans : 25 €

Chèque de caution pour le badge : 50 €

Possibilité de réserver à l'heure : 5 €

**Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36



## T4 duplex à louer

Immeuble Croix Blanche, 12 Bd de Metz, au 2<sup>ème</sup> étage.

Surface : 98 m<sup>2</sup>

Loyer : 580,47 € + charges (parties communes + contrat chaudière) : 44,00 €

Libre au 1<sup>er</sup> août 2011

**Renseignements** mairie : 03 85 94 16 31.

## ▲ Jour de fête à Russilly

Samedi 30 juillet 2011, à partir de 10 h jusqu'au bout de la nuit...

Prenez de la hauteur et soyez très bienvenus au hameau de Russilly pour partager une journée remplie de festivités en plein air.

**Au programme :**

- **En matinée**, cuisson du pain dans le four du hameau, ventes de miches, de brioches et de fromage de chèvre de Russilly sur place.
- **A partir de 16 h**, jeux pour enfants, balades en calèche, ventes de gaufres de Russilly.
- **A partir de 19 h**, apéro avec "Le P'tit Bal" suivi du repas et du bal champêtre animé par l'orchestre Calycanthe. Menu adulte 17 €. Menu enfant 6 €.

N'oubliez pas vos p'tites laines, les soirées sont fraîches...  
**Renseignements et réservations repas\*** auprès de l'Office du tourisme de Givry : 03 85 44 43 36

\* En cas d'annulation de la fête pour cause de mauvais temps, les repas réservés seront remboursés.



## ▲ Conscrits :

### réservez le 22 octobre

Pour faire la fête avec la classe en 1 et participer à la Vague du 22 octobre, inscrivez-vous !! :

Cécilia Duvernay : 06 42 31 17 25

ou cecilia.fickinger@neuf.fr

Patricia Morin : 03 85 44 42 78 ou

patricia.morin52@hotmail.fr



## ▲ Gymnastique Volontaire - Adultes et Seniors

Reprise des cours lundi 12 septembre 2011. **2 séances gratuites pour tester.**

**Gym Seniors :** lun. de 9 h à 10 h, de 10 h 15 à 11 h 15 • jeu. de 9 h à 10 h.

**Gym adultes :** lun. de 14 h à 15 h • mar. de 18 h 30 à 19 h 30 • merc. de 18 h 30 à 19 h 30 (steps) • jeu. de 20 h à 21 h.

Cours mixtes. 32 séances en 2011-2012 (pas de cours pendant les vacances scolaires).

**Cotisation annuelle** pour un cours (adhésion comprise) : adultes : 85 € • couples : 138 € • gestes au quotidien : 85 € • licence de complément : 60 € • accès à plusieurs cours : cotisation annuelle + 30 €/cours suppl. Paiement possible en 3 fois. Inscriptions sur place au début de la séance.

**Renseignements** Nicole Lagrange : 03 85 93 99 85

(Section GV n° 071 016 et agrément DDJS n° 71S98-21).

## ▲ Inscriptions foot saison 2011-2012 Union sportive Givry Saint-Désert

U7 : nés en 2005 - 2006 U9 : nés en 2003 - 2004 • U11 : nés en

2001 - 2002 • U13 : nés en 1999 - 2000 • U15 : nés en 1997 - 1998

• U18 : nés en 1994 - 1995 - 1996 • Seniors : nés en 1993 ou avant.

**Pièces à fournir pour tout nouveau joueur :** demande de licence remplie (fournie par le club), une photo récente, une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille, 3 enveloppes timbrées à l'adresse du joueur, la cotisation.

**Pièces à fournir pour un renouvellement :** demande de licence à récupérer auprès du responsable, une photo récente, 3 enveloppes timbrées à l'adresse du joueur, la cotisation.

**Renseignements :**

Pour les catégories U7 à U15 : André Morin : 03 85 44 42 78 ou 06 10 60 39 52 • Jean-Louis Puijalon : 03 85 48 05 21 ou 06 86 07 45 12.

Pour les catégories U18 et seniors : Luc Comparot : 06 82 90 10 05

• Cyrille Plantard : 06 75 39 29 71 • Jean Rault : 06 32 54 46 82

## ▲ Rentrée scolaire 2011-2012 : inscriptions au périscolaire

Pour inscrire votre enfant pour le transport, au restaurant et/ou à la garderie périscolaires, ou pour apporter des modifications à sa fiche de renseignements (situation familiale, adresse, téléphone...), merci de rencontrer Bernadette Comeau, adjointe au maire en charge de la petite enfance et de la vie scolaire et périscolaire, en mairie, salle Poncey :

- lundi 29 août, de 16 h à 18 h, • mardi 30 août, de 17 h à 19 h,
- mercredi 31 août, de 9 h à 12 h, • jeudi 1<sup>er</sup> septembre, de 17 h à 19 h.

**Rappel des horaires des écoles :** Ouverture des portes extérieures : 8 h 40 / 13 h 30.  
Sorties : 11 h 50 / 16 h 40.

**Renseignements** mairie : 03 85 94 16 30.

## ▲ Génial : une librairie à Givry !

La librairie Rhizome, située 13 boulevard de Verdun à Givry vient d'ouvrir ses portes. Tél 09 54 10 76 89. M. Pascal Chevalier se fera un plaisir de vous guider parmi ses livres.

**GIVRY - AIN-OR**  
Venez pratiquer au dojo du gymnase du collège du Petit Prétau



Portes ouvertes  
vendredis  
9 et 16  
septembre  
de 19 h à 21 h

Renseignements : 06.42.22.90.65  
chalonaikido.free.fr

## Sur l'agenda

### Tous les mardis matins

#### Pause Café

Entrée libre. Maison pour tous, de 9 h à 12 h.

### Tous les mercredis matins

(sauf 1<sup>er</sup> merc. du mois et vacs scol)  
Espace parents-enfants

Ouvert aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un parent, pour parler, jouer, se détendre, rencontrer d'autres adultes, d'autres enfants. C'est aussi une manière de se préparer aux séparations futures, garderies, assistantes maternelles ou école. Locaux du Relais intercommunal La passerelle des petits, de 10 h à 11 h 30. **Renseignements - inscriptions :** 03 85 44 36 83

### Tous les dimanches

#### Bienvenue à Cortiambles

Portes ouvertes organisées par l'ASDEC, église de Cortiambles de 15 à 19 h, tous les dimanches de juin à septembre + 14 juillet et 15 août. **Renseignements** ASDEC : 03 85 44 35 26

### Du 27 juin au 4 juillet

#### Expo Musicaves 2010

Expositions de Gérard Lofron, photographies et Rasca Prod, projection du DVD Musicaves 2010. Halle ronde, 7/7 j de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### Du 29 juin au 3 juillet

#### Festival Musicaves 2011

Billetterie Office de tourisme Givry Côte chalonnaise : 03 85 44 43 39 - accueil@otgcc.com  
• Les Musicaves : www.lesmusicaves.fr - musicaves@aol.com • Harmonia Mundi : 41 grande rue à Chalon-sur-Saône.

### Samedi 2 juillet

#### Journée au gré des vents

De 10 h à 18 h : Démonstrations de cerfs-volants en salle au gymnase avec plusieurs champions de France (Fabrice Baldan, Ronan Saunier...) et le champion du monde Damien Gallibour • Ateliers pour enfants et adultes : fabrication cerfs-volants et de moulins à vent • Ballet de cervolistes en équipe au complexe sportif avec les Crazy Drivers, présents sur les plus grands festivals du monde • Final : surprise préparée par les enfants du Centre de loisirs. Ouvert à tous,



gratuit. **Renseignements** Centre de loisirs : 03 85 94 87 86.

### Dimanche 3 juillet

#### Brocante de l'Office de Tourisme

Professionnels et particuliers, place d'Armes, de 7 h à 18 h. **Renseignements** à l'Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### Du 4 au 18 juillet

#### Expo de groupe

Expo Halle ronde, 7/7 j de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Expositions de Danièle Jondeau (peinture à l'huile), Florence Raffoux (bijoux en raku), Hervé Bretaudière (sculpture métal : forêt métallique), Christophe Toporowski (sculpture sur pierre, photographie sur toile), Fabienne Besson (peinture toutes techniques confondues), René Martin (peinture à l'huile sur toile de lin). **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### Jeudi 7 juillet

#### Visite guidée de Givry

Visite consacrée aux monuments historiques de Givry. 30 personnes maxi, 2 €. **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### Samedi 9 juillet

#### Musique et cinéma sous les étoiles

Soirée Pleins Feux en clôture des Musicaves. Domaine Besson, rue des bois chevaux, à 21 h. Concert de Samba Diarra, percussions • Pause dégustation • Ciné sur très grand écran, *Retour à Gorée*, film de Pierre-Yves Borgeaud, avec Youssou N'Dour. Tarif : 14 € ou 8 € pour les adhérents Musicaves. **Renseignements et réservations :** Pleins Feux : 03 85 44 39 67 ou 03 85 44 46 18 ou cools@aliceadsl.fr • Office de tourisme de Givry : 03 85 44 43 36 • détails du programme sur www.givry-bourgogne.fr • le film : www.retouragoree.com

#### Rucher-école

Local du SADSEL, zone artisanale, de 14 h à 17 h. Visites des ruches. Interventions éven-tuelles sur les nouveaux essaïms, en particulier, ainsi que sur les plus anciens. Ouvert à tous, même non adhérents. **Renseignements :** 06 08 66 43 54 • gubertin@orange.fr

### Dimanche 10 juillet

#### Balade avec les ânes

Balade avec l'asinerie de l'Orbize à Mellecey, de 9 h 30 à 17 h. Présentation du troupeau, préparation des ânes (pansage, brossage, installation des selles), parcours de maniabilité.

Possibilité de monter les ânes. Parcours environ 12 km. Prévoir pique-nique, tenue adaptée, de bonnes chaussures, chapeau et casque. Tarif : 10 € / pers.

**Renseignements et inscriptions** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

#### A la découverte de Poncey

Rdv ancienne école de Poncey à 10 h. Inscriptions sur place. Balade au hameau, commentée par Gilles Platret, historien (durée : 2 h environ) + dégustation. **Tarifs :** non-adhérents : 7 €, adhérents : 4 €, - de 14 ans : gratuit. **Réservations souhaitées :** assoc123poncey@hotmail.fr ou 06 16 47 47 57

### Mardi 12 juillet

#### Pause café prend son temps...

matin : rencontre au local Maison pour tous • midi : repas tiré du sac au parc Oppenheim après-midi : jeux Parc Oppenheim (repli Maison pour tous en cas de mauvais temps). Puis Pause-café revient le 6 septembre...

### Mardi 12 juillet

#### Conseil municipal

Salle du Conseil municipal à 20 h 30.

### Mercredi 13 juillet

#### Feux d'artifice et bal populaire

Rdv place d'Armes à 22 h, défilé aux lampions avec l'Harmonie municipale et les Sapeurs-Pompiers. A 23 h, feux d'artifice au complexe sportif. Bal animé par Disconews au parc Oppenheim (repli salle des fêtes si mauvais temps). Durant toute la soirée et dès 19 h, stand restauration de l'Union sportive Givry Saint-Désert avec ambiance musicale par Disconews.

### Jeudi 14 juillet

#### Bienvenue à Cortiambles

Portes ouvertes organisées par l'ASDEC, église de Cortiambles de 15 à 19 h. **Renseignements** ASDEC : 03 85 44 35 26.

#### Concours de pétanque

Concours en doublette, organisé par le Rugby club givrotin, terrain salle des fêtes. Inscriptions à partir de 14 h, début des jeux à 15 h 30. 10 € la doublette. Remise en jeu des inscriptions + dotations en bouteilles. **Renseignements** Franck Richard : 06 28 34 14 77

### Samedi 16 juillet 2011

#### Sortie botanique en Côte d'Or

Sortie organisée par la Société d'Histoire

(Suite de la page 7)

Naturelle, ouverte à tous, adhérents ou non. Covoiturage : rdv place d'Armes à 8 h. Visite du Marais du Cônois, vers Bure-les-Templiers puis du Cirque de la Coquille, à Eta-lante. Repas tiré du sac. Prévoir jumelles, bonnes chaussures et bâtons de marche. **Renseignements** : Philippe Vadot : 03 85 44 51 65 ou philippe.vadot@aliceadsl.fr • Martine Jalbert : 06 08 70 54 01

### **Du 17 au 31 juillet** **Exposition Renaud Contet**

Voir détails page 6.

### **Jeudi 21 juillet** **Visite guidée de Givry**

Visite consacrée à l'histoire de Givry. 30 personnes maxi, 2 €. **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Vendredi 22 juillet** **Visite d'une héliculture à Fontaines**

Visite organisée par la Société d'Histoire Naturelle, ouverte à tous, adhérents ou non. Covoiturage : rdv place d'Armes à 20 h. **Renseignements** : Philippe Vadot : 03 85 44 51 65 ou philippe.vadot@aliceadsl.fr

### **WE 23 et 24 juillet** **Atelier dessin R. Contet**

Voir détails page 6.

### **Dimanche 24 juillet** **Balade avec les ânes**

Balade avec l'asinerie de l'Orbize à Mellecey, de 9 h 30 à 17 h. Tarif : 10 € / pers. Voir détails dim. 10/07. **Renseignements et inscriptions** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Samedi 30 juillet** **Jour de fête à Russilly**

Voir détails page 6.

### **Chantier TRAM**

Concert *Le p'tit bal*, apéro musical, à Russilly à 19 h.

### **WE 30 et 31 juillet** **Atelier dessin R. Contet**

Voir détails page 6.

### **Du 1<sup>er</sup> au 15 août** **Expo de groupe**

Expo Halle ronde, 7/7 j de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Expositions de Art de Bourgogne, association artistique (peinture à l'huile, acrylique, aquarelles, peinture sur soie, peinture sur bois, sculpture, encre de chine, gouache, pastels), Joëlle Pulcini (peinture), Agnès Node Langlois (artisanat d'art, mosaïque, peinture, lampe). **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Jeudi 4 août** **Visite guidée de Givry**

Visite consacrée aux monuments historiques de Givry. 30 personnes maxi, 2 €. **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Samedi 6 août** **Rucher-école**

Local du SADSEL, zone artisanale, de 14 h à 17 h. Récolte du miel Toutes fleurs. Mise des hausses à lécher. Repose des ruches. Ouvert à tous, même non adhérents. **Renseignements** : 06 08 66 43 54 • gubertin@orange.fr

### **Dimanche 7 août** **Brocante de l'Office de Tourisme**

Professionnels et particuliers, place d'Armes, de 7 h à 18 h. **Renseignements** à l'Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Balade avec les ânes**

Balade avec l'asinerie de l'Orbize à Mellecey, de 9 h 30 à 17 h. Tarif : 10 € / pers. Voir détails dim. 10/07. **Renseignements et inscriptions** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Lundi 15 août** **Bienvenue à Cortiambles**

Portes ouvertes organisées par l'ASDEC, église de Cortiambles de 15 à 19h. **Renseignements** ASDEC : 03 85 44 35 26.

### **Du 15 au 24 août** **Expo de groupe**

Expo Halle ronde, 7/7 j de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Exposition de "groupe", peintures : recueil des œuvres remarquables du groupe, techniques diverses de peinture. **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Mercredi 17 août** **Don du sang**

Salle des fêtes de 8 h à 12 h 30. Les hommes peuvent donner leur sang 6 fois par an, les femmes 4 fois par an. Il ne faut pas se présenter à jeun, mais éviter les matières grasses avant le don. **Renseignements complémentaires** EFS Chalon : 03 85 42 74 90

### **Jeudi 18 août** **Visite guidée de Givry**

Visite consacrée à l'histoire de Givry. 30 personnes maxi, 2 €. **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Vendredi 19 août** **Sortie Papillons de nuit**

Sortie organisée par la Société d'Histoire Naturelle, ouverte à tous, adhérents ou non. Covoiturage : rdv place d'Armes à 20 h 30. **Renseignements** : Philippe Vadot : 03 85 44 51 65 ou philippe.vadot@aliceadsl.fr

### **Dimanche 21 août** **Balade avec les ânes**

Balade avec l'asinerie de l'Orbize à Mellecey, de 9 h 30 à 17 h. Tarif : 10 € / pers. Voir détails dim. 10/07. **Renseignements et inscriptions** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Vendredi 26 août** **TRAM : théâtre**

*Zwit !*, par le Théâtre sur la comète, place d'Armes à 20 h. **Une conférence onomatopéique : un improbable conférencier qui oscille sans arrêt entre le sérieux et le loufoque vient nous parler de l'origine, la nature et l'emploi circonstanciés de l'onomatopée. Il soutient de manière péremptoire que l'onomatopée est à l'origine de l'invention du langage... : youplà boum !** Entrée à la discrétion de chaque bourse. Avec le soutien du Conseil général de Saône-et-Loire. **Renseignements** Le TRAM c'est quoi ? sur <http://mairiegivry.blogspot.com>

### **Samedi 27 août** **Sortie en Franche-Comté**

Sortie sur la journée, avec restaurant ou pique-nique, organisée par la Société d'Histoire Naturelle. Visite de grottes. Ouverte à tous, adhérents ou non. Covoiturage. **Renseignements** : Philippe Vadot : 03 85 44 51 65 ou philippe.vadot@aliceadsl.fr

### **Du 29 août au 5 septembre** **Expo Marie-Claude Champion**

Expo Halle ronde, 7/7 j de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Exposition de M-C Champion : photographies, et ses invités : céramique, vitrail, peinture... **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Jeudi 1<sup>er</sup> septembre** **Visite guidée de Givry**

Visite consacrée aux monuments historiques de Givry. 30 personnes maxi, 2 €. **Renseignements** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Samedi 3 septembre** **Sortie mycologique**

Sortie mycologique organisée par la Société d'Histoire Naturelle, ouverte à tous, adhérents ou non. Covoiturage : rdv derrière le cimetière de Givry à 13 h 45. **Renseignements** : Philippe Vadot : 03 85 44 51 65 ou philippe.vadot@aliceadsl.fr

### **WE 3 et 4 septembre** **Givry en fête**

Voir détails page 5.

### **Dimanche 4 septembre** **Brocante de l'Office de Tourisme**

Professionnels et particuliers, place d'Armes, de 7 h à 18 h. **Renseignements** à l'Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Balade avec les ânes**

Balade avec l'asinerie de l'Orbize à Mellecey, de 9 h 30 à 17 h. Tarif : 10 € / pers. Voir détails dim. 10/07. **Renseignements et inscriptions** Office de tourisme : 03 85 44 43 36

### **Lundi 5 septembre** **Rentrée scolaire**

Rentrée scolaire des élèves.

### **Les assemblées générales** **La Gare**

• Ven. 2 septembre : AG de Société de chasse La Diane

### **Objets trouvés**

clé de voiture Volkswagen laissée en mairie • gourmette argent • collier en perles de culture • lunettes de presbytie laissées sur le stand de miel sur marché • télécommande de portail.

### **BLOC - NOTES**

- **Par chemins de mémoires** : exposition permanente en mairie, salle Poncey
- **Permanences OPAH** : tous les jeudis de 10 h à 13 h, mairie, salle Poncey
- **Permanences de l'assistante sociale** sur rendez-vous – tél. 03 85 87 65 10 : - les jeudis de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14 h à 15 h 30, Maison pour tous
- **Permanence de la Mission locale** : lundi 18 juillet, 10 h à 12 h, Maison pour tous.
- **Permanence des élus en mairie** : jeu et sam de 9 h 30 à 11 h.
- **Ramassage ferraille** : Jeu 21 juillet, Jeu 21 août
- **Déchetterie de Givry** : lun : de 14 h à 19 h mar, jeu, ven, sam : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
- **Déchetterie de Saint-Rémy** : lun, mer, jeu, ven, sam : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.